



DECLARATION LIMINAIRE

CSA Interrégional du 09.10.2026

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour a priori pour le dernier CSA Interrégional de l'année, voire même de la mandature en cours.

La présence de M. GILMANT MERCI, Chef de l'Etat Major de Sécurité de la DGAP nous permet de faire un point de situation sur les moyens à allouer rapidement aux différentes structures.

En effet depuis de trop nombreuses années, les personnels sont en attente d'avancées concrètes concernant leur sécurité.

Il apparait urgent d'améliorer les domaines pénitentiaires, l'évolution des violences en dehors des murs devient malheureusement fréquente. Il n'est pas normal que depuis des années, les accueils de SPIP en milieu ouvert soient pour la plupart accessibles facilement à tous, il n'est pas normal que les parkings des personnels se trouvent à même la chaussée sans réel contrôle, grillage ni barrière. La société a fortement changé et les atteintes aux représentants de l'Etat ne cessent de croître, il est urgent de se saisir de cette problématique.

Les nouvelles technologies entraînent, elles aussi, leur lot d'insécurité, la prolifération des drones impacte considérablement le bon fonctionnement des établissements et, de surcroît, ajoute une charge de travail et une insécurité des agents pénitentiaires.

FO Justice demande expressément qu'un grand plan d'action soit engagé contre ce fléau avec un calendrier de mise en application.

A l'inverse les établissements anciens au cœur des centres-villes sont, quant à eux, toujours soumis depuis des dizaines et des dizaines d'années à de fréquentes projections. Un plan de sécurisation des cours de promenade doit enfin être mis en place, un calendrier d'action doit être transmis afin que chacun puisse entrevoir l'espoir.

A l'intérieur des murs, le déploiement des arrêtoirs de portes est un enjeu majeur des mois à venir. Fabriqués sur un établissement de notre Direction Interrégionale, ils ne sont pourtant que trop peu installés sur nos structures. Ces dernières sont pourtant toutes dans l'attente sur certains secteurs spécifiques. Voilà quelque chose de concret pouvant être mis en place à moindre coût.

De surcroît, il est incompréhensible d'observer la gestion financière de l'Administration Pénitentiaire. Comment expliquer que les moyens alloués en termes de bâti mais aussi de formation des personnels soient remis en question uniquement pour des raisons politiques ? Alors même qu'une plus-value de prise en charge et de professionnalisme est avérée, allusion vous l'aurez compris à l'arrêt du QPR de Condé sur Sarthe.

Enfin, comment ne pas parler d'insécurité, d'autant plus sur notre Direction Interrégionale, sans aborder les mises en danger quotidiennes des agents PREJ, ELSP et ce notamment en lien avec la fameuse note transitoire permettant de substituer une ESR par un gradé.

Cette note, qui doit perdurer jusqu'au 31 décembre 2027, met les personnels en insécurité régulière au seul motif du manque de personnel. Cela doit cesser, il faut en faire une priorité. Le passé ne peut être oublié.

FO Justice en profite pour rappeler que les personnels de tout horizon permettent à l'Etat d'assurer ses missions et une continuité du service public et ce au péril de leur santé, de leur vie parfois.

Il est temps d'y remédier.

